

Le lien commun

Le bulletin d'information
de la **Communauté de Communes du Pays de Questembert**



► Une ouverture très attendue...

Nul doute que l'ancienne piscine était à bout de souffle. En effet, construite en 1974, c'est donc après 36 longues années de service et des efforts de plus en plus importants de la part du personnel pour la maintenir en état de fonctionnement, qu'elle arrive à sa fin de vie. Plusieurs solutions d'urgence ont été engagées ces derniers temps afin qu'elle assure sa mission jusqu'au passage du relais à sa nouvelle voisine baptisée la "Piscine Beau Soleil". Le

nouvel équipement construit à l'emplacement des anciennes barres HLM, au pied du château d'eau à Questembert offre désormais aux baigneurs, deux bassins Inox, un toboggan, un espace détente avec hammam... L'actualité communautaire est également tournée vers le service Déchets avec le passage à la redevance incitative... ■



Sommaire

Mémento & édito	2
Économie	3
Dossiers : Ouverture Piscine	4
Redevance Incitative	5

Gérontologie	
Enfance jeunesse	6
Culture	
Tourisme	7
Logement	8

Mairie de Berric

Lundi, mardi & jeudi > 9h-12h & 13h30-17h30
 Mercredi > 9h-12h
 Vendredi > 9h-12h & 13h30-16h30.
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 01 37 - Fax 02 97 67 02 79
 mairie.berric@wanadoo.fr
 Maire André Fégeant

Mairie de Caden

Lundi, mardi & vendredi > 8h-12h & 13h30-17h
 Mercredi, jeudi & samedi > 8h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 82 20 - Fax 02 97 67 85 11
 mairie.caden@wanadoo.fr
 Maire Bernard Chauvin

Mairie de Le Cours

Lundi au vendredi > 14h-17h
 Coordonnées Tél. Fax 02 97 67 21 72
 mairie.lecours@wanadoo.fr
 Maire Paul Soulard

Mairie de Pluherlin

Lundi au vendredi > 8h-12h30 & de 13h30 à 17h
 Samedi > 8h30-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 43 31 35 - Fax 02 97 43 37 92
 pluherlin@wanadoo.fr
 Maire Alain Richard

Mairie de Molac

Lundi > 9h-12h & 14h-18h
 Mardi & mercredi > 8h30-12h
 Jeudi > 8h30-12h & 13h30-18h
 Vendredi > 8h30-12h & 13h30-17h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 45 72 35 - Fax 02 97 45 70 57
 commune.molac@wanadoo.fr
 Maire Marie-Thérèse Luherne

Mairie de Limerzel

Lundi au vendredi > 8h30-12h30 & 14h-18h
 Vendredi > 8h30-12h30 & 14h-17h
 Mercredi > 8h30-18h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 66 20 52 - Fax 02 97 66 17 99
 mairie.limerzel@wanadoo.fr
 Maire Gilbert Perrion

Mairie de Questembert

Lundi au vendredi > 8h45-12h15 & 14h-17h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 26 11 38 - Fax 02 97 26 54 15
 accueil@mairie-questembert.fr
 Maire Paul Paboeuf

Mairie de La Vraie-Croix

Lundi > 13h30 - 17
 Mardi, mercredi, jeudi & vendredi > 9h-12h & 13h30-17h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 23 62 - Fax 02 97 67 29 28
 lavraie-croix.mairie@wanadoo.fr
 Maire Monique Danion

Mairie de Lauzach

Lundi, mardi, jeudi & vendredi > 8h30-12h30 & 13h30-17h30
 Mercredi > 8h30-12h30 Samedi > 9h-12h.
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 05 00 - Fax 02 97 67 04 65
 mairie.lauzach@wanadoo.fr
 Maire Patrice Le Penhuizic

Mairie de Larré

Lundi > 8h30-12h30 & 14h-17h30
 Mardi, mercredi & vendredi > 8h30-12h30 & 14h-18h
 Jeudi & samedi > 8h30-12h30
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 20 50 - Fax 02 97 67 26 90
 mairielarre@wanadoo.fr
 Maire André Sérazin

Mairie de Malansac

Lundi > 8h30-12h30
 Mardi au vendredi > 8h30-12h30 & 14h-18h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 66 21 14 - Fax 02 97 66 17 64
 mairie.malansac@wanadoo.fr
 Maire François Hervieux

Mairie de Rochefort-en-Terre

Lundi, mercredi & samedi > 9h-12h
 Mardi, jeudi & vendredi > 9h-12h & 14h-17h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 43 32 81 - Fax 02 97 43 38 52
 mairie.rochefort-en-terre@wanadoo.fr
 Maire Jean-François Humeau

Mairie de Saint-Gravé

Lundi, mardi, jeudi, vendredi & samedi > 8h30-12h30
 Mercredi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 43 52 45 - Fax 02 97 43 52 61
 mairie-st-grave@wanadoo.fr
 Maire Marie-Odile Colin eaux



Paul Paboeuf
 Président de la Communauté
 de Communes de Questembert

L'ambition communautaire

Nouveau site internet, ouverture de la nouvelle piscine, étude pour le siège communautaire et la zone de Cléherlan, trois sujets parmi tous ceux qu'aborde ce numéro de notre bulletin intercommunal, trois sujets qui montrent le dynamisme de notre territoire : ensemble, solidaires comme un pack de rugbymen, nous construisons l'avenir de notre territoire. Nous avons parfois des divergences, nous nous affrontons quelquefois sur des détails, mais l'essentiel reste la volonté de progresser collectivement, d'apporter à nos concitoyens les services qu'ils attendent.

Notre nouveau site internet plus interactif permettra une circulation rapide des informations aussi bien de la communauté vers les communes ou les habitants qu'entre les communes et les habitants. Plus dynamique, il contribuera au rayonnement de notre communauté et de tout le territoire.

La piscine que tout le monde attend, ouvre enfin ses portes. C'est un équipement coûteux aussi bien en investissement qu'en fonctionnement au jour le jour comme tous les équipements de ce type. Aussi avons-nous ébauché une grille tarifaire la plus juste possible afin que chaque utilisateur participe à l'effort financier en fonction des services utilisés. Si pour certains la hausse est trop importante, je rappellerai qu'aucune hausse n'a été véritablement pratiquée sur les tarifs depuis plus de quatre ans.

Il nous faut aussi des bureaux pour la communauté ; ceux qui ont visité nos locaux de l'avenue de la gare en ont compris la nécessité. Nous avons lancé une étude

globale sur les terrains acquis par la communauté entre l'avenue de la gare et Cléherlan en incluant dans la réflexion l'accès à la gare à partir du carrefour du Godrého jusqu'au rond-point de Bel-Air. Ce sera donc une opération conjointe entre la commune et la communauté qui devrait voir les premiers travaux à la fin de cette année : création du siège communautaire, aménagement de la zone d'activités raccordée au fer, restructuration de l'accès à la gare qui sera rénovée par la SNCF.

De beaux projets, auxquels il faut ajouter le développement de notre offre sociale pour l'enfance et la jeunesse, les seniors, l'amélioration de l'habitat, une politique touristique appuyée sur la notoriété de Rochefort-en-Terre et les multiples richesses de notre territoire.

Pourtant, nous sommes confrontés à des incertitudes : gagnerons-nous la bataille de la redevance incitative ? Les projets gouvernementaux sur l'intercommunalité nous laisseront-ils la sérénité nécessaire pour agir ? Aurons-nous les moyens pour aller au bout de nos projets ? Si la première question est incertaine, car cela dépend de nos comportements à tous, nous ne devrions pas être bousculés par la réforme territoriale et surtout, nous sommes à peu près assurés d'avoir les ressources nécessaires. La situation financière de la communauté est saine. L'ambition communautaire n'est pas un château en Espagne, elle est fondée sur des réalités concrètes. Et aller au bout de ces projets sera notre fierté collective.

Paul PABOEUF
 Président de la communauté de communes



Lionel LE GARREC a rejoint nos équipes

Après 4 années d'expériences aux services des entreprises, Lionel LE GARREC a été recruté sur le poste de Chargé de mission développement économique. Depuis le 17 janvier 2011, il a en charge l'accueil et l'accompagnement des projets économiques sur le territoire de la Communauté de communes. Parmi ses autres missions, l'intégration du développement économique dans le projet de

territoire et l'animation du club des entrepreneurs du Pays de Questembert.

Il se tient à la disposition des entrepreneurs, notamment pour répondre aux questions de création et de développement d'entreprises, d'implantation en Zones d'Activités, de recherche d'immobilier d'entreprises et de montage de dossiers d'aides économiques... ■

BODYLAINE, un nouvel espace Laine et Mercerie à Caden



Béatrice Guillouche, vous accueille dans sa nouvelle mercerie à Caden

► Comment avez-vous connu le territoire du Pays de Questembert et pourquoi avez-vous choisi Caden ?

Je suis originaire de la région parisienne et mariée à un Cadenais avec qui je vis à Caden depuis plus d'une dizaine d'années, et où, je suis impliquée dans la vie associative. Ma passion pour les activités créatives m'a permis de rencontrer de nombreuses personnes et d'échanger sur mon projet de création de mercerie sur le territoire du Pays de Questembert.

► Comment est né votre projet ?

Après une période de reconversion professionnelle, j'ai repris une entreprise de mercerie en 2007 à Redon. L'obligation de mise aux normes de mon ancien local sur Redon et le souhait de me rapprocher de mon domicile m'ont amenée à créer BODYLAINE sur la commune de Caden. Mon mari et moi avons alors entrepris la rénovation de notre ancien garage pour créer un espace convivial et adapté à l'accueil de la clientèle. L'installation répond également à la demande grandissante pour la mercerie sur le territoire. Une de mes principales motivations est de développer et de maintenir le commerce de proximité en centre bourg.

► Que proposez-vous ?

Je propose un rayonnage de produits de qualité en mercerie, laine, broderies et activités créatives, de marques françaises et italiennes. J'apporte un soin particulier dans le choix des produits et je participe régulièrement au salon de la laine à Paris, cela me permet de me tenir informée des dernières nouveautés. Pour le reste, la convivialité, la passion et l'échange avec les personnes sont pour moi des éléments importants. Les clients ou futurs clients sont également les bienvenus pour participer à des cours gratuits de tricot, de couture et de broderie. J'invite les personnes intéressées à me contacter pour réserver. Je propose aussi des services : retouches, ourlets, remplacement de curseurs, étiquettes à marquer pour les vêtements... et des boutons à recouvrir.

► Et pour l'avenir ?

Pour cette année, j'espère faire évoluer le magasin, qui dispose déjà d'un bon espace d'exposition de + de 50 m², avec une réserve et des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite. Le parking sera également aménagé avec une place pour handicapé à proximité du pas-de-porte du magasin. Je proposerai un service de relais colis et développerai des activités créatives selon la demande. Mon souhait serait aussi de pouvoir exposer sur les marchés locaux. ■

Coordonnées et horaires BODYLAINE

rue du vieux calvaire - 56220 CADEN
02 97 67 49 37
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h
le samedi matin de 9h à 12h30
Fermé le mercredi toute la journée

Un point sur...

► Extension des zones d'activités

Les travaux d'extension des Parcs d'Activités sur les communes de Questembert et de Malansac permettront de proposer de nouveaux espaces disponibles pour l'implantation d'entreprises.



Pour la Zone d'Activités de Kervault sud-est à Questembert :



Pour le Parc d'Activités de La Chaussée à Malansac :

Pour tous renseignements concernant les Zones d'Activités et les réservations.

Contactez Lionel LE GARREC
l.legarrec@pays-questembert.fr
02 97 26 00 13

Lancement de la carte...

« Ty'plus par l'UDEQ »

L'Union pour le développement économique de Questembert (UDEQ) lance une carte de fidélité magnétique le 23 mai prochain. Renseignements : udeq.questembert@orange.fr



Le club des entrepreneurs

Visite de Ouest France

Le club des entrepreneurs organise une visite de l'entreprise Ouest France à Rennes le mardi 3 mai en soirée.





Ouverture de la piscine intercommunale « Beau soleil »

Débutés en février 2009, les travaux ont été menés à terme par l'équipe d'architectes A'lta, Le Trionnaire-Tassot de Rennes. Ce chantier de grande envergure a nécessité deux années de travaux. Auparavant, il a fallu détruire les anciennes barres HLM qui occupaient le paysage depuis les années 60. Le coût final de l'opération s'élève à 8,4 millions d'euros TTC, opération pour laquelle la collectivité a reçu environ 40 % de subventions réparties entre l'Europe (Feder), l'État (CNDS), la Région Bretagne, le Département du Morbihan et l'Ademe.



Et que va devenir l'ancienne piscine ?

Beaucoup d'entre nous se posent la question du « devenir » de l'ancienne piscine. La communauté de communes va la rétrocéder à la commune de Questembert qui réfléchira ensuite à une réhabilitation du bâtiment pour une autre utilisation.

Ce qui vous attend...

Le nouvel équipement vous accueillera avec des nouveautés : les bassins en Inox, le toboggan pentagliss de 60 m, un espace hammam, un jardin aquatique avec nage à contre-courant et banquettes à bulles. L'entrée à la piscine se fera grâce à des cartes magnétiques à présenter aux bornes d'accès. L'équipe de la piscine s'est étoffée, composée désormais de 4 agents d'accueil et d'entretien, 5 maîtres nageurs sauveteurs et 1 directeur. Ce personnel de la communauté de communes vous attend pour animer vos activités.



Ce qu'on ne voit pas...

Comme vous le savez peut-être déjà, une chaudière bois a été installée dans les sous-sols de la piscine. Un véritable réseau souterrain pour lequel un technicien est nécessaire afin d'effectuer les contrôles journaliers de l'installation. Doublée d'une chaudière gaz pour l'hiver, la chaudière bois devrait néanmoins couvrir largement les besoins de la piscine liés au chauffage de l'eau des bassins et de l'air ambiant. La consommation en plaquettes de bois est évaluée à 330 tonnes par an. Pour assurer le chauffage de l'eau des sanitaires, des panneaux solaires ont également été prévus. ■



Horaire

Période Vacances de Pâques

lundi	11h-13h	14h-19h
mardi	10h-13h	14h-19h
mercredi	10h-12h	14h-21h
jeudi	11h-13h	14h-19h
vendredi	10h-13h	14h-21h
samedi	Fermé	14h-18h
dimanche	9h-12h30	Fermé

Période Mai-Juin 2011

lundi	11h30-13h	Fermé
mardi	11h30-13h	17h-20h30
mercredi	15h-17h30	19h30-21h
jeudi	11h30-13h	Fermé
vendredi	Fermé	17h-20h30
samedi	Fermé	14h30-18h
dimanche	9h-12h30	Fermé

Tarifs

Tarifs Adultes

Entrée simple	4,60 €
10 entrées + 1 gratuite	46,00 €
Entrée dernière heure	3,00 €
Carte privilège (validité 6 mois)	25,00 €
Entrée simple avec carte privilège	2,00 €

Tarifs Familles nombreuses

Entrée simple	3,00 €
---------------	--------

Tarifs Jeunes (De 4 à 17 ans)

Entrée simple	3,50 €
10 entrées + 1 gratuite	35,00 €
Entrée dernière heure	3,00 €
(sauf sur l'ouverture du midi et mercredi soir)	
Carte privilège (validité 6 mois)	25,00 €
Entrée simple avec carte privilège	2,00 €

Tarifs Enfants (De 6 mois à 3 ans)

Entrée simple	2,00 €
---------------	--------

Tarifs Hammam

<i>(+ 18 ans ou +16 ans accompagnés du représentant légal)</i>	
Entrée simple + Hammam	7,60 €
Entrée avec carte d'abonnement	3,00 €
10 entrées + 1 gratuite	76,00 €
À l'année	260,00 €

Informations pratiques

- Prévoir une pièce de 1 euro pour le casier.
- Les caleçons et shorts de bains ne sont pas acceptés.
- Les heures indiquées représentent l'ouverture et la fermeture des bassins. La caisse ferme 30 minutes avant l'évacuation des bassins. La piscine sera fermée le dimanche 1^{er} mai 2011.
- Lundi 25 avril, piscine ouverte de 9h à 12h30

Contact :

Directeur de la piscine Alain LE RAY
Accueil téléphonique au 02 97 26 66 60
piscinebeausoleil@pays-questembert.fr



Déchets

redevance incitative

Quelle incidence aura la redevance incitative (à partir de 2012) sur le budget déchets de chacun d'entre nous ? Une chose est sûre, les foyers qui ne trient pas seront pénalisés.

« Va-t-on payer nos poubelles plus ou moins chères que maintenant ? », difficile de répondre autre chose que : « cela dépend ! ». Explications...

Jusqu'à la fin 2011, tous les foyers du territoire financent la collecte et le traitement des déchets en payant la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Celle-ci est fonction de la valeur locative du logement. Elle n'a donc rien à voir avec la production réelle du foyer en matière de déchets. La redevance incitative est, quant à elle, établie sur le principe du « pollueur payeur » : **plus vous produisez de déchets, plus vous payez.**

En 2012, votre facture sera composée d'une part fixe (abonnement + forfait de 12 ramassages pour les résidences principales ou 6 pour les résidences secondaires) et d'une part variable (nombre de ramassages, de vidages de votre poubelle au-dessus des 12 inclus dans le forfait). C'est donc sur la partie variable que vous allez pouvoir agir en faisant plus attention à ce que vous jetez.

Prenons 3 exemples : 3 couples avec 2 enfants ayant une poubelle de 180 litres.

La famille TOUTALAPOUBEL

Marc et Jeanne estiment payer assez chers pour leurs déchets et ne trient absolument rien. Ils mettent tout à la poubelle et la sortent toutes les semaines soit 52 fois/an. Si la redevance avait été en place en 2011, ils auraient payé : 372,93 €.

La famille PEUMIEUXFAIRE

Paul et Marie trient mais... le minimum ! Ils déposent le verre et le papier dans les colonnes de tri. Les emballages légers sont, pour certains, mis à la poubelle. Ils ont conscience qu'ils pourraient mieux trier. Ils sortent donc leur poubelle 26

fois/an soit tous les 15 jours. Si la redevance avait été en place en 2011, ils auraient payé : 242,67 €.

La famille ACHAMALIN et TRITOU

Pierre et Nathalie privilégient, au moment de leurs achats, les produits générant peu de déchets. Ils trient au maximum et compostent tous leurs déchets putrescibles, déposent à la déchèterie les tailles de haies, encombrants... Au final, ils sortent leur poubelle 1 fois toutes les 3 semaines soit 18 fois par an. Si la redevance avait été en place en 2011, ils auraient payé : 202,59 €.

La grille de tarifs ci-dessous permettra d'établir la facture de simulation que nous recevrons tous en octobre prochain (facture qu'il ne faudra pas payer).

L'essentiel est de bien garder à l'esprit que :

- Les factures seront composées d'une part fixe (abonnement lié au volume + forfait ramassages) et d'une part variable (nombre de ramassages, de vidages de votre poubelle)
- Le poids ne compte pas, c'est le nombre de fois que vous ferez vider votre poubelle d'ordures ménagères qui sera facturée.

Au terme de cette année test, les élus voteront une nouvelle grille de tarifs qui sera directement liée aux efforts que chacun fera en matière de production de déchets tout au long de cette année et des suivantes. Les efforts de chacun impacteront la grille qui s'appliquera à tous.

Dès maintenant, prenons de bonnes habitudes en triant et en compostant tout ce qui peut l'être ! ■

**RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS,
ON A TOUS À Y GAGNER !**

Infos collectes :

02 97 26 65 33
dechets.cdc@orange.fr

Grille tarifaire de simulation :

un outil pour bien comprendre

Volume du bac (grille de dotation)	Part fixe résidence principale (avec 12 vidages inclus)	Part fixe résidences secondaires (avec 6 vidages inclus)	Coût unitaire d'un vidage*
120 l (1 à 3 personnes)	122,76 €	101,40 €	3,56 €
180 l (4 à 6 personnes)	172,53 €	142,47 €	5,0 €
240 l (7 personnes et +)	222,73 €	183,97 €	6,46 €

Simulation

pour 18 vidages :

(1 fois toutes les 3 semaines)
et 26 vidages (1 semaine sur 2)

Volume du bac (grille de dotation)	18 vidages/an	26 vidages/an
120 l (1 à 3 personnes)	144,12 €	172,60 €
180 l (4 à 6 personnes)	202,59 €	242,67 €
240 l (7 personnes et +)	261,49 €	313,17 €

* coût unitaire x nombre de vidages = part variable

Un nouveau service : le SSIAD mobile intercantonal spécialisé Alzheimer

Le SSIAD Mobile Inter Cantonal spécialisé Alzheimer (SMISA), équipe pluridisciplinaire, organise et coordonne les prestations de soins d'accompagnement et de réhabilitation, en lien avec les Services de Soins Infirmiers à Domicile de La Roche-Bernard, Questembert et Muzillac. La prestation « Soins d'accompagnement et de réhabilitation » est une prise en charge non médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer (forfait de 15 séances à raison de 1 à 2 séances par semaine, d'une durée de 1h à 1h30), soumise à une prescription médicale, et financée par la Caisse d'Assurance Maladie de l'assuré. Les soins se définissent par une adaptation aux capacités restantes du patient en valorisant le potentiel de ses capacités; ils doivent lui permettre de :

- recouvrer l'estime, l'écoute, la considération d'autrui
- récupérer un statut humain, familial et social.

La réhabilitation présente un axe différent de la stimulation ou de la rééducation. Il s'agit davantage de développer des moyens avec la personne malade, à son domicile, qui est encore en capacité d'apprendre, et son entourage; ceci afin de créer des repères pour maintenir voire récupérer des capacités. Le SMISA doit permettre :

- l'accompagnement des patients
- l'accompagnement des aidants
- des actions sur l'environnement



► Les bénéficiaires

La prestation s'adresse aux patients ayant une maladie d'Alzheimer ou apparentée, diagnostiquée à un stade peu évolué et à leurs aidants naturels, familiaux.

Une équipe au service d'un projet éducatif territorial

Depuis la nouvelle organisation « enfance-jeunesse » validée en assemblée communautaire, les bases d'un projet éducatif territorial voient le jour. Un projet d'Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal sur l'ouest du territoire est en cours de réflexion. Il aura pour objectif de proposer des activités aux enfants (3-11 ans) sur les temps de vacances scolaires (voire du mercredi) et ce, sur différents pôles d'accueil. D'autres réflexions sont en cours : l'accompagnement des adolescents sur l'ensemble du territoire, les besoins de modes de garde diversifiés, l'implication des jeunes adultes (logement, travail, offres culturelles, déplacements,...), comment « accompagner » les accueils périscolaires,...

► Composition de l'équipe

L'équipe spécialisée Alzheimer est constituée de l'infirmière coordinatrice de chaque SSIAD, d'une ergothérapeute, d'assistantes de soins en gérontologie (aide-soignante et/ou aide médico-psychologique). ■



Équipe SSIAD

► Secteurs d'intervention du SMISA

SSIAD Questembert: Questembert, Berric, Le Cours, Larré, Lauzach, Péaule, La Vraie-Croix (canton d'Elven).

SSIAD La Roche-Bernard: La Roche-Bernard, Nivillac, Marzan, Saint-Dolay, Théhillac, Camoël, Pénestin, Férel.

SSIAD Muzillac: Muzillac, Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, Le Guerno, Noyal-Muzillac.

► Contacts

SSIAD Questembert: 02 97 26 06 06

Infirmière coordinatrice: Annie LE CHENE

SSIAD La Roche-Bernard: 02 97 45 61 43

SSIAD Muzillac: 02 97 45 61 43

Semaine Bleue 2011

Pour sa quatrième édition de la semaine nationale des retraités, la Communauté de Communes vous concocte un programme riche en animations.

Elle se déroulera du 10 au 23 octobre 2011.

Si vous avez des propositions à faire, n'hésitez pas à contacter le Relais Gérontologique au 02 97 26 61 50.

Programme disponible à partir 20 septembre dans vos mairies!



De Gauche à droite: Toinon LEPROUST
Morgan BRIEND - Philippe PINEAU
Marcianne BEGO - Anne PHELIPPO

Ceci va également nous inciter à réfléchir sur une harmonisation des tarifs, comment faciliter les déplacements pour accéder aux différents services... Le principe est de considérer notre territoire comme un espace éducatif à part entière, avec ses atouts, ses richesses, ses acteurs mais également ses questionnements, ses freins, ses faiblesses... ■

Salon du livre jeunesse 2011

Le salon du livre jeunesse 2011 se tiendra les 19, 20 et 21 mai prochain sous les halles de Questembert. La première journée du salon destinée aux professionnels est organisée en partenariat avec l'association « Livre et lecture en Bretagne » sur le thème « Le théâtre a-t-il une jeunesse ? ».

La journée du vendredi est plus spécialement consacrée aux scolaires, avec animations et rencontre des auteurs. Cette année, onze auteurs seront présents et iront à la rencontre des enfants au sein des écoles soit quelques 52 rencontres sur 23 établissements.

Comme chaque année, la communauté de communes lance l'opération « chèque-livres ». Un chèque d'une valeur de 8€ sera distribué aux enfants du territoire, chèque à dépenser sur le salon lors de la journée du samedi.

Vendredi 20/05 à 20h00 à l'Asphodèle Spectacle :
"Il y a un monde ailleurs" par Muriel BLOCH.
Entrée libre - Réservation possible à l'office du tourisme. ■

Contact : Marie Paule PICHON
Coordinatrice Salon du livre 2011
Tél : 02 97 26 59 51



Rando printemps.com

La troisième Rando printemps.com s'est déroulée le samedi 26 mars 2011 sur Pluhelin et St Gravé. Coordonnée par le Pays Touristique Vannes-Lanvaux, cette journée a pour but de faire découvrir gratuitement les circuits balisés aux familles et amoureux de la randonnée. Plus de 40 bénévoles ont œuvré à la réussite de cette journée où quelques 240 personnes ont répondu à l'appel, parmi eux une vingtaine de cavaliers. La communauté de communes reconduira la manifestation en 2012. ■



Lancement de deux nouveaux sites internet...

La communauté de communes vient de mettre en ligne son nouveau site Internet. Vous pouvez le consulter sur www.pays-questembert.fr. En parallèle, l'office du tourisme prépare également son nouveau site Internet qui sortira fin Avril début Mai, site consultable sur www.rochefortenterre-tourisme.com



Rochefort-en-Terre Tourisme
Pays de Questembert

Inauguration du centre d'Arts de Caden

Le centre d'arts Les Digitales se prépare pour l'ouverture ! Ce nouvel espace culturel et artistique du pays de Questembert trouve son origine au cœur des maquettes agricoles d'Albert Sevestre. En effet, ce cultivateur cadenais passionné par le monde agricole a confectionné plus d'une centaine de maquettes sur l'élevage, les cultures et la vie à la ferme, celles-ci ont été rachetées par la communauté de communes lors de son décès afin de conserver ce patrimoine local, héritage du passé. Le musée agricole fait partie intégrante du centre d'arts par lequel nous souhaitons instaurer une véritable dynamique artistique et culturelle en milieu rural, comme l'a initié indirectement M. Sevestre avec son œuvre. Les Digitales deviennent alors la « Maison des arts manuels et du patrimoine rural ».

Le centre d'arts se compose de trois espaces à la fois indépendants et complémentaires :

- Le musée agricole avec en exposition permanente les maquettes d'Albert Sevestre, lieu d'échange et de confrontation entre le monde agricole passé et les enjeux de l'agriculture contemporaine.

- Une salle d'exposition espace de découverte des nombreux arts manuels exercés sur notre territoire et ailleurs. Cimaïses, lumières, accroches... tout est prêt pour accueillir tout artiste souhaitant exposer et présenter ses œuvres.
- Deux salles de créations afin de mettre en pratique l'art sous toutes ses formes. Associations, artistes, scolaires, publics... tous pourront exprimer leur talent artistique ! ■

► Horaires d'ouverture :

• le vendredi de 14h à 17h

• samedi et dimanche de 10h à 12h et 14h à 18h

(+ tous les jours sur réservation pour les groupes)

Établissement accessible aux personnes à mobilité réduite

Prix d'entrée unique 2 € "gratuit moins 18 ans"

Restauration possible à proximité

► Coordonnées :

Centre d'arts Les Digitales Le Bourg 56220 CADEN

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter au 02 97 26 56 00

La communauté de communes et Rochefort-en-Terre Tourisme se sont associés à la mairie de Caden ainsi qu'à des bénévoles pour créer un groupe de travail dynamique et motivé afin de soutenir et développer les futurs projets du centre d'arts.

Expositions, résidences d'artistes, ateliers artistiques, médiation thématique et pédagogique... les projets se bousculent pour 2012 et cet été nous permettra de répondre à vos demandes face à cette nouvelle structure.

Nous vous invitons à l'inauguration du Centre d'arts Les Digitales, le 14 mai 2011 à 11h dans une ambiance conviviale, vous pourrez ainsi découvrir cet espace sous toutes ses coutures et profiter des animations artistiques prévues pour l'occasion !

De plus, le centre d'arts vous invite pour des manifestations culturelles prévues sur cinq journées d'été dont la journée du patrimoine de pays (le 18 juin 2011) et les mardis de pays (le 9 août 2011). Deux autres journées thématiques à partager en famille dans le courant du mois de juillet et du mois d'août seront également programmées. Venez nombreux ! ■



Amélioration de l'habitat

La communauté de communes du pays de Questembert a lancé un programme d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) à la mi-novembre 2010 pour une durée de 3 ans.

Ce programme doit permettre de valoriser les logements privés avec 4 enjeux majeurs :

- Améliorer le confort et notamment les économies d'énergie dans les bâtiments anciens
- Réhabiliter le parc de logements anciens très dégradés et insalubres
- Adapter les logements au vieillissement et au handicap
- Développer le locatif à l'année à destination des jeunes ménages locaux

► Propriétaire :

Si vous habitez un logement inconfortable ou inadapté, si vous envisagez des travaux d'économies d'énergie, si vous souhaitez améliorer un logement locatif, ce programme doit vous permettre de trouver la solution.

Pour vos travaux, le Conseil Général, l'État, le Conseil Régional, les Caisses de retraites, la Communauté de Communes, peuvent vous y aider financièrement.

Le CHD PACT ARIM du Morbihan est chargé d'assister gratuitement les propriétaires pour :

- Définir sur site un projet réalisable en fonction des données thermiques, techniques, administratives et financières
- Coordonner le volet administratif, la recherche du financement, les demandes d'aides et le suivi de l'opération. ■

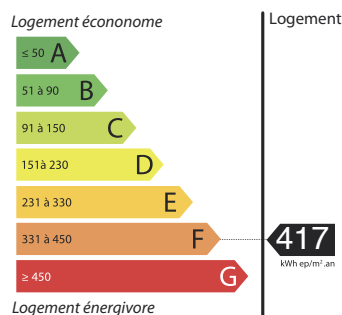
► **Un exemple d'analyse thermique**

► Un exemple d'analyse thermique



► ÉTAT INITIAL :

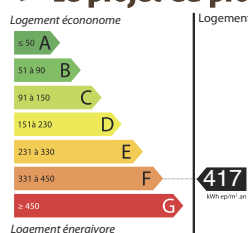
- Maison individuelle, année 1970
- 90 m² sur 2 niveaux



- Simple vitrage
- Chaudière 1988
- Combles non isolés

Coût énergie : 1 911 €/an

► Le projet du propriétaire :

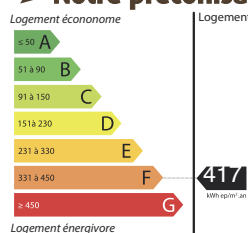


- Changement des fenêtres extérieures

- Coût des travaux : 8 000 €

Gain énergétique : 3 %
Subvention : 0 €

► Notre préconisation 1 :

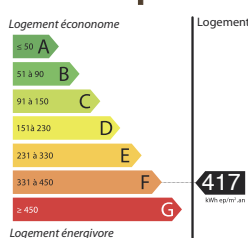


- Isolation des combles et changement des fenêtres extérieures

- Coût des travaux : 10 500 €

Gain énergétique : 16 %
Subvention : 3 675 €

► Notre préconisation 2 :



- Isolation des combles
 - Chaudière à condensation
 - Programmeurs & thermostatiques
- Coût des travaux de 9 000 €

Gain énergétique : 41 %
Subvention : 6 175 €